

DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET TRAVAIL ÉTUDIANT

État des lieux

Marie SCHULLER

*Avant-propos par
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | OCT 17

Affaires sociales



COMPRENDRE POUR AGIR

DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET TRAVAIL ÉTUDIANT
État des lieux

Marie SCHULLER

Avant-propos par Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. Pourquoi les jeunes travaillent-ils ?	4
II. Existe-t-il un lien entre le décrochage scolaire et le travail étudiant ?	4
1. Au Canada	4
2. En France	6
III. Quelles solutions ?	8
CONCLUSION	10
BIBLIOGRAPHIE	11

AVANT-PROPOS

Travailler dans un restaurant, dans un magasin, être livreur, faire du baby-sitting sont autant de jobs exercés souvent par des étudiants. Les jeunes ne se limitent plus à un job d'été pour payer leurs vacances. Ils travaillent en effet plus fréquemment, même pendant l'année scolaire, et doivent ainsi mener de front une vie d'étudiant et de travailleur¹.

Afin de s'accorder avec cette nouvelle réalité, la législation belge permet désormais aux étudiants de travailler 475 heures par an et plus seulement 50 jours (soit 400 heures ou 50 journées de 8 heures). Plus souple, cette nouvelle loi élargit les possibilités de travail pour les jeunes mais s'éloigne de son rôle protecteur en exposant plus les étudiants au risque de l'échec scolaire.

Cause et/ou conséquence de l'assouplissement de la loi belge, de récentes données de l'ONSS publiées par le journal *Le Soir* montre qu'en Belgique le nombre de jeunes qui travaillent pendant leurs études a augmenté de 13,7% entre 2012 et 2016 et que cette croissance est due à une part de plus en plus importante d'étudiants qui travaillent pendant l'année scolaire, ne se contentant plus d'un job d'été. Alors que les familles monoparentales sans grandes ressources financières augmentent, les jeunes éprouvent de plus en plus le besoin de travailler eux-mêmes pour payer leurs études². Pourtant l'article rappelle qu'un étudiant doit avant tout étudier et souligne une problématique grandissante dans la société qui peut entraîner des situations de désengagement voire de décrochage à l'école.

En publiant cette Note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS souhaite entamer la réflexion sur une relation possible entre l'activité rémunérée des étudiants et leurs échecs scolaires – thématique encore trop peu appréhendée en Belgique francophone ou en France alors qu'elle est déjà solidement étayée au Canada.

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

¹ Stéphane Moulin, Pierre Doray, Constanza Street, Benoît Laplante et Canisius Kamanzi, « Intensité du travail salarié et abandon des études universitaires au Canada », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 42-2 / 2011, mis en ligne le 7 juin 2012, consulté le 3 janvier 2017.

² Jean-François Munster, « Le travail étudiant explose en dehors des mois d'été », *Le Soir*, 8 août 2017.

INTRODUCTION

La majorité des études relatives au lien entre travail étudiant et abandon scolaire ont été menées au Canada. Sans doute car, comme nous le remarquerons, le travail étudiant au Canada est plus fréquent et répandu et ce, depuis plus longtemps qu'en France ou en Belgique. Néanmoins, les résultats de ces études ne peuvent pas être traduits de la même manière en France et en Belgique car la structure du système scolaire est différente de part et d'autre de l'Atlantique.

Quoi qu'il en soit, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France et au Canada, de nombreux chercheurs s'accordent pour affirmer que le jeune qui exerce un travail salarié présente plus de risques de se détourner de sa scolarité. Nous verrons que cette affirmation doit être un peu nuancée car selon eux, « *l'intensité du travail* » est primordiale : un jeune qui travaille pas du tout ou qui travaille trop sera plus exposé au risque de décrochage scolaire³.

Alors que les études au Canada traitent du lien entre activité rémunérée et décrochage scolaire tant dans l'enseignement secondaire qu'à l'université ou en haute-école, les études françaises se concentrent en grande partie sur l'enseignement universitaire. Il convient de considérer ces deux problématiques différemment car elles n'ont ni tout à fait les mêmes causes, ni les mêmes conséquences. Mais les étudier parallèlement apporte des éléments intéressants pour saisir les subtilités de ce qui unit décrochage scolaire et travail rémunéré.

Dans cette Note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS revient donc sur la relation entre job étudiant et décrochage scolaire au Canada et en France et sur les conséquences et les solutions à ce phénomène.

³ Stéphane Moulin, Pierre Doray, Constanza Street, Benoît Laplante et Canisius Kamanzi, *op. cit.*

I. POURQUOI LES JEUNES TRAVAILLENT-ILS ?

Les motifs les plus fréquemment avancés pour expliquer le travail des jeunes sont la volonté de répondre aux besoins de première nécessité comme se loger et se nourrir, des motifs de confort comme s'adonner à des loisirs ou même simplement avoir les moyens de payer ses études et tous les frais qui y sont liés. Mais les raisons qui peuvent pousser un étudiant à entrer de manière précoce sur le marché du travail, tout en poursuivant ses études, sont nombreuses et varient selon l'âge et le niveau scolaire⁴. En effet, il est important de relever que les aspirations des jeunes sont très différentes selon qu'ils soient encore dans l'enseignement secondaire ou déjà dans le supérieur. Pour les jeunes du secondaire, travailler est principalement une opportunité pour avoir plus d'argent de poche à dépenser dans des biens de consommation rapide ou en sorties. Dans l'enseignement supérieur, plus nombreux sont ceux qui considèrent leur job étudiant comme nécessaire à la poursuite de leurs études⁵.

En France, les résultats de l'étude *Repère* de 2016 montrent que 46% des étudiants universitaires travaillent parallèlement à leurs études : pour 30% d'entre eux il s'agit de stages, pour 14% d'une activité liée aux études, pour 36% d'un job étudiant, pour 6% d'une activité « concurrente » aux études et pour 13% des répondants, d'une activité « très concurrente » aux études⁶. Par ailleurs, tous ne perçoivent pas leur activité professionnelle de la même manière. Trois quarts des étudiants travailleurs estiment que travailler leur permet d'avoir un niveau de vie plus élevé. La même proportion considère que cela leur permet d'acquérir une expérience professionnelle intéressante pour leur futur. 64% des jeunes interrogés pensent que travailler leur permet de prendre leur indépendance vis-à-vis de leurs parents. 54% d'entre eux prétendent que leur activité professionnelle leur est essentielle pour vivre tandis que seulement 27% des répondants présentent le fait de travailler comme une simple occupation de leur temps⁷.

Par ailleurs, ne pas travailler du tout pendant les études pourrait constituer un handicap pour le jeune. En effet, cela l'exclut de toute expérience professionnelle et toute connaissance de la culture du travail⁸.

Dans l'ensemble, les raisons incitant les jeunes à travailler peuvent être rassemblées en deux catégories : premièrement, accéder à une certaine « autonomie financière » et deuxièmement, répondre à une « pression sociale », une nécessité économique⁹.

II. EXISTE-T-IL UN LIEN ENTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET LE TRAVAIL ÉTUDIANT ?

1. AU CANADA

Les études menées au Canada s'intéressent aux situations de décrochage scolaire en secondaire et à l'université. Ces situations ne sont pas comparables mais apportent toutes deux des éléments intéressants quant aux mesures à mettre en place pour lutter contre ce phénomène.

⁴ Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec, « Savoir concilier études et travail », 2011.

⁵ Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire, Stéphane Dufour (dir.), « Le travail rémunéré des étudiants à temps plein au Saguenay-Lac-Saint-Jean; rapport synthèse de trois études de cas », CRÉPAS [En ligne], décembre 2012.

⁶ Observatoire national de la vie étudiante (OVE), *Repère* 2016.

⁷ Observatoire national de la vie étudiante (OVE), *ibidem*.

⁸ Henri Eckert, « Étudier, travailler.... Les jeunes entre désir d'autonomie et contrainte sociale », *Sociologie et sociétés* [En ligne], vol. 41, n°1, 2009, p. 239-261.

⁹ Henri Eckert, *ibidem*.

En 2015, 90% des canadiens âgés entre 25 et 64 ans avaient terminé au minimum leurs études secondaires, contre une moyenne de 78% pour les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Par ailleurs, 2/3 d'entre eux avaient également achevé des études postsecondaires (grade université, collégial, école de formation professionnelle ou de métier) par rapport une moyenne de 40% pour les pays de l'OCDE. Ces chiffres performants encouragent à comprendre pourquoi les moyennes canadiennes sont si positives¹⁰.

Au Canada, il est admis que le travail peut influencer l'abandon scolaire. En 1996 d'ailleurs syndicats et patronat québécois se sont entendus pour introduire une limite d'heures de travail par semaine pour les étudiants¹¹, aujourd'hui fixée à quatorze¹².

C'est à partir de 1985 qu'on observe une flambée du nombre d'étudiants travailleurs au Canada, période suivant l'importante crise économique des années 1970 et où la demande d'une main d'œuvre flexible dans les nouveaux secteurs des services et commerciaux se faisait grandissante. Néanmoins, la conjoncture économique ne permet pas d'expliquer à elle seule ce phénomène. Il est également opportun de considérer les envies et les besoins des jeunes ainsi que l'attitude de leurs parents¹³.

Contrairement aux études françaises, les recherches canadiennes s'intéressent particulièrement à la relation entre activité rémunérée et décrochage scolaire chez les étudiants en secondaire : Marcel Dagenais, Tracey Bushnik se concentrent sur l'enseignement secondaire tandis que Stéphane Moulin cible l'enseignement supérieur.

Marcel Dagenais et son équipe ont développé un modèle basé sur la théorie du *rational choice* pour expliquer le lien entre l'abandon scolaire et le travail chez les étudiants. En effet, selon leur modélisation théorique, l'élève va chercher à maximiser son bien-être. S'il perçoit les études comme un investissement bénéfique à long terme, il poursuivra sa scolarité de manière classique. À l'inverse, si l'élève est animé par un désir de consommation à court terme, il risque de se satisfaire d'un travail lui procurant ce plaisir immédiat et se désengagera plus facilement de sa scolarité¹⁴. Ce schéma est évidemment théorique et le décrochage scolaire influencé par bien d'autres facteurs (démographiques, sociaux, familiaux, etc.). Tracey Bushnik identifie certains d'entre eux. Les étudiants masculins, autochtone, dont la langue maternelle est le français, qui ont un enfant à charge, qui vivent avec leur conjoint-e, issus d'une famille nombreuse¹⁵, au statut socioéconomique relativement bas¹⁶, ayant une moyenne scolaire inférieure à 60% et consommant plus de drogues sont plus sujets au décrochage. Par ailleurs, dans l'ensemble, les élèves qui ont décroché du système scolaire présentent un niveau d'engagement au sein de l'école inférieur à celui de ceux qui terminent leurs études. Par exemple, ils s'impliquent nettement moins dans la vie sociale de l'école et dans les activités extrascolaires mises en place par l'établissement¹⁷.

L'équipe de Marcel Dagenais, elle aussi, identifie deux facteurs importants dans le lien entre travail et abandon scolaire : le taux de salaire minimum (plus celui-ci sera élevé, plus la tentation pour les étudiants de préférer un travail aux études sera grande) et le taux de chômage (plus celui-ci sera faible, plus les élèves auront raison de croire en la possibilité de trouver un travail rapidement)¹⁸.

Malgré tous ces facteurs externes, les études menées sur cette problématique montrent qu'il existe un lien entre le travail étudiant des étudiants canadiens et le décrochage scolaire. Mais il s'agit plus du nombre d'heures de travail que du travail lui-même qui serait un facteur de risque favorisant les situations de décrochage scolaire. L'étude conduite par Tracey Bushnik montre que les élèves qui travaillent entre une et 20 heures par semaine sont ceux qui présentent le moins de risque de décrochage par rapport aux étudiants qui ne travaillent pas du tout et ceux travaillant plus de 30 heures par semaine¹⁹. L'enquête menée par Marcel Dagenais aboutit à des résultats semblables mais place le nombre d'heures maximum pour obtenir des

¹⁰ Statistiques Canada, « Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2016 ».

¹¹ Marcel Dagenais, Claude Montmarquette, Daniel Parent, Nathalie Viennot-Briot, « Travail pendant les études, performance scolaire et abandon », *Série Scientifique*, novembre 1999.

¹² Revenu Québec : <http://www.revenuquebec.ca/fr/emplois/etudiants/etudiants.aspx>

¹³ Henri Eckert, *op. cit.*

¹⁴ Marcel Dagenais, Claude Montmarquette, Daniel Parent, Nathalie Viennot-Briot, *op. cit.*

¹⁵ Quatre frères/sœurs ou plus.

¹⁶ Dont le père ou la mère n'a pas non plus terminé ses études et/ou occupe un emploi précaire.

¹⁷ Tracey Bushnik, « Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire », *Statistique Canada*, mai 2003.

¹⁸ Marcel Dagenais, Claude Montmarquette, Daniel Parent, Nathalie Viennot-Briot, *op. cit.*

¹⁹ Tracey Bushnik, *op. cit.*

bénéfiques, autres que financiers, à 10 heures par semaine²⁰. En somme, les étudiants travaillant moins de 20 heures par semaine (ici il s'agit du seuil identifié par Tracey Bushnik mais en moyenne, le seuil considéré est placé à 15 heures/semaine²¹) peuvent mettre cette expérience au profit de leur entrée future sur le marché du travail. Ayant travaillé en tant qu'étudiants, ils connaissent la culture du travail et son fonctionnement et ont pu acquérir des compétences et des connaissances utiles et pertinentes pour une insertion professionnelle efficace. Ce sont aussi des étudiants présentant un certain « *équilibre* » entre travail et école, et pouvant tirer des bénéfices des deux situations. Inversement, travailler un nombre d'heures trop élevé peut s'accompagner d'un désintérêt et d'un désengagement de l'école²².

Il est toutefois ardu d'identifier si le nombre d'heures travaillées est une cause ou une conséquence du décrochage scolaire. En effet, si travailler trop peut entraîner un désengagement scolaire, un désintérêt de l'école peut également mener le jeune à travailler plus. Cette relation peut aussi être influencée par des facteurs difficilement objectivables et qui varient d'un individu à l'autre : par exemple, la motivation et la confiance en soi. Les études quant à ce lien sont le plus souvent des études transversales qui s'intéressent à une période donnée généralement assez courte et qui ne permettent donc ni de saisir l'évolution du phénomène, ni d'établir une relation causale entre travail et abandon scolaire²³. En effet, le décrochage scolaire convient d'être étudié comme un processus. Les élèves en situation de décrochage n'ont pas tous un parcours identique et présentent chacun des intérêts, des motivations, des caractéristiques différentes²⁴.

Stéphane Moulin et son équipe permettent d'affiner les résultats précités en proposant une étude longitudinale – le passage de l'état d'« *étudiant* » à celui de « *décrocheur* » – du lien existant entre l'intensité du travail chez les jeunes et le décrochage scolaire. Eux se sont intéressés aux étudiants inscrits à l'université et, par leur méthodologie, peuvent identifier un lien causal entre les deux variables étudiées. Les résultats montrent que le risque d'abandon scolaire varie au fil du temps. En effet, le risque qu'un jeune décroche du système est plus important au cours de la première année d'université. Ce risque diminue ensuite puis se stabilise voire augmente à nouveau après 40 mois. Globalement, Stéphane Moulin et son équipe aboutissent à la conclusion qu'une relation causale existe bel et bien entre travail et décrochage pour les hommes travaillant plus de 25 heures par semaine. Néanmoins, contrairement aux recherches précédentes, il semble qu'aucune relation causale ne peut être démontrée lorsque les jeunes ne travaillent pas du tout. Par ailleurs, de nombreux autres facteurs, comme les conditions de vie et les caractéristiques sociodémographiques du jeune, doivent être pris en considération. Si celles-ci n'altèrent pas l'incidence du fait de travailler plus de 25 heures par semaine chez les hommes, elles montrent que le lien entre travail et abandon scolaire chez les femmes n'est pas significatif²⁵.

2. EN FRANCE

Alors qu'au Canada, les recherches nous permettent d'appréhender réellement le cas de l'enseignement secondaire ainsi que celui de l'enseignement supérieur, cette distinction est encore difficile en France du fait de la faible mobilisation académique pour ce sujet. En effet, seule l'étude conduite par le Bureau de Sociologie appliquée (BSA) cible le lycée, les autres se concentrant sur l'enseignement supérieur.

L'étude menée par Magali Befly et son équipe s'intéresse aux étudiants qui préparent un diplôme universitaire de premier ou de second cycle mais ne considère pas comme travailleurs ceux qui ont une activité professionnelle en lien avec leurs études (les stages et les alternances étant par exemple très répandus en France). Les résultats de cette étude montrent qu'en effet, cumuler emploi et études peut nuire à la réussite mais sous certaines conditions. Quelle que soit la filière ou le niveau d'étude, un travail étudiant effectué plus de 16 heures par semaine est pénalisant pour l'étudiant. Toutefois, ce n'est pas parce que l'étudiant échoue aux examens qu'il ne poursuivra pas ses études. De fait, si travailler trop augmente le risque d'échec aux examens de fin d'année, il n'influe pas outre mesure la poursuite des études²⁶.

²⁰ Marcel Dagenais, Claude Montmarquette, Daniel Parent, Nathalie Viennot-Briot, *op. cit.*

²¹ Jekaterina Dmitrijeva, Loïc du Parquet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, « 7. L'échec en licence pour cause d'excès de travail... salarié », *Regards croisés sur l'économie [En ligne]*, 2015/1 (n°16), p. 117-130.

²² Tracey Bushnik, *op. cit.*

²³ Stéphane Moulin, Pierre Doray, Constanza Street, Benoît Laplante et Canisius Kamanzi, *op. cit.*

²⁴ Tracey Bushnik, *op. cit.*

²⁵ Stéphane Moulin, Pierre Doray, Constanza Street, Benoît Laplante et Canisius Kamanzi, *op. cit.*

²⁶ Magali Befly, Denis Fougrère, Arnaud Maurel, « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Économie et statistique [En ligne]*, n°422, 2009.

L'étude de Bénédicte Froment conclut que travailler plus de 8 heures correspond à un « *modèle de survie* » tandis que travailler moins de 8 heures offre à l'étudiant une expérience enrichissante qui lui permet de « *grandir* ». *In fine*, travailler pour survivre est une réelle contrainte qui oblige les jeunes à s'organiser et à revoir leurs priorités pouvant de fait influencer leur scolarité et favoriser le redoublement ou l'abandon²⁷.

Ainsi comme les études canadiennes, les études françaises s'accordent sur le fait que travailler entre 10 et 20 heures par semaine n'interfère pas dans la réussite scolaire tandis que travailler plus augmente les risques d'échec.

Il est important par ailleurs de distinguer les différentes formes que peut revêtir l'activité professionnelle de l'étudiant. Les conséquences d'un travail occasionnel ou d'un travail régulier, d'un job étudiant ou d'un stage/alternance en lien avec les études ne seront ni identiques ni comparables. Au-delà de la question de l'intensité du job exercé, certaines activités peuvent enrichir un CV tandis que d'autres favorisent l'absentéisme réduisant par conséquent les chances de réussite et augmentant le risque d'abandon. Par ailleurs, les études françaises apportent une donnée supplémentaire : l'analyse concrète de l'influence du statut social du jeune et de sa famille modifiant la relation étude-travail de l'étudiant. En effet, les étudiants qui présentent des ressources économiques moindres risquent d'être plus rapidement poussés à accepter un travail difficile, régulier et contraignant²⁸. D'autres études confirment également l'importance du statut social dans l'analyse de l'influence du travail salarié sur les résultats scolaires et plus précisément l'importance du statut socioprofessionnel du père. En effet, les enfants d'ouvriers seraient plus sujets à devoir exercer des emplois nuisant à leur réussite que les enfants de cadres^{29,30}.

Récemment le Bureau de Sociologie appliquée (BSA) a conduit une étude sur le travail rémunéré des lycéens en Île-de-France et sur l'incidence que celui-ci peut avoir sur leur réussite scolaire. Cette étude se divise en quatre parties³¹.

Premièrement, devant tenir compte de la catégorie sociale, de l'âge et du sexe, il est difficile de définir précisément ce qui justifie « *l'étendue du travail rémunéré lycéen* ». Néanmoins, il s'avère que celui-ci est plus courant chez les lycéens plus âgés et dans les années d'études supérieures ainsi que, dans une moindre mesure, au sein des catégories sociales plus défavorisées³².

Ensuite, « *l'intensité du travail rémunéré* », c'est-à-dire le nombre d'heures de travail, est influencée par la filière suivie, l'âge et la catégorie sociale : plus le lycéen est âgé, plus on descend dans la hiérarchie sociale et plus il est coutume de travailler parallèlement aux études. L'intensité du travail rémunéré est par ailleurs plus importante dans les filières professionnelles. L'étude démontre que les « *déterminismes sociaux* » n'impactent pas fortement le fait de travailler, ou pas, mais influencent significativement l'intensité de ce travail³³.

Troisièmement, les « *motifs et représentations* » que les jeunes se font du monde du travail et les raisons qui les poussent à y entrer sont « *socialement ancrées* ». En effet, les jeunes qui étudient dans une filière professionnelle, qui sont plus âgés et issus d'une classe sociale défavorisée vivent le travail comme une obligation plus que comme un enrichissement. Toutefois, si tous ne considèrent pas le travail rémunéré de la même manière, ils s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une expérience socialement valorisée. Aucun jeune lycéen ne semble percevoir son activité rémunérée comme le produit d'un système inégalitaire. Les jeunes interrogés travaillant parallèlement au lycée sont néanmoins tiraillés entre les avantages pécuniers et symboliques du travail rémunéré et les normes sociales qui font du diplôme un gage de réussite. Dans de nombreux cas, ce sont les familles qui fixent une limite : le travail ne doit pas impacter les résultats scolaires. Mais cet avertissement est plus de mise dans les familles de classe moyenne et favorisée³⁴.

Par ailleurs, les jeunes en difficulté scolaire se représentent très souvent l'activité rémunérée comme un « *rebond favorable à la perception de l'échec* ». Ainsi, pour les jeunes issus de catégories sociales

²⁷ Bénédicte Froment, « Les effets du travail salarié en première année universitaire », *SociologieS* [En ligne], Premier textes, 2007.

²⁸ Jekaterina Dmitrijeva, Loïc du Parquet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, *op. cit.*

²⁹ Magali Befly, Denis Fougrère, Arnaud Maurel, *op. cit.*

³⁰ Vanessa Pinto, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales* [En ligne], n°183, pp. 58-71.

³¹ Bureau de Sociologie Appliquée (2015), « Région Île-de-France : Étude sur le travail rémunéré des lycéens » Synthèse des résultats ».

³² Bureau de Sociologie Appliquée (2015), *ibidem*.

³³ Bureau de Sociologie Appliquée (2015), *ibidem*.

³⁴ Bureau de Sociologie Appliquée (2015), *ibidem*.

défavorisées ou qui éprouvent des difficultés scolaires, travailler est un moyen d'accéder à une valorisation sociale autre que le diplôme. Il est intéressant de mettre en lumière les perceptions qu'ont les élèves de leur activité rémunérée. Il est démontré statistiquement qu'elle augmente le risque d'échec mais peu d'étudiants l'identifient comme étant une cause de leurs difficultés à l'école. En effet, pour justifier l'échec scolaire, les lycéens avancent d'abord des motifs familiaux, économiques, leur orientation, la lassitude et un manque de reconnaissance sociale. À l'inverse, selon eux, travailler les « revalorise » et les « rassure » et donc participe à leur construction identitaire. S'ils savent que cela peut les fatiguer outre mesure, les élèves n'ont pas conscience du poids du travail rémunéré « *chronophage* » sur leur scolarité qui, effectivement, aggrave les difficultés à l'école (manque de concentration, désorganisation, démotivation, absentéisme, voire décrochage). Par ailleurs, si travailler augmente le champ des possibles quant à l'échec scolaire, le facteur « *catégorie sociale* » y est fortement corrélé : travailler affecte le taux de redoublement, plus encore lorsque le jeune est issu d'un milieu social défavorisé³⁵.

« *L'expérience de la relation au travail elle-même* » est primordiale. Pour certains, lorsqu'elle est positive, travailler est effectivement source de réussite. Mais une première expérience professionnelle peut aussi être synonyme d'une prise de conscience de la précarité de certains emplois et ainsi revaloriser les études³⁶.

Finalement, « *les conséquences du travail rémunéré lycéen* » sont perçues négativement principalement par les lycéens plus âgés, en terminale, venant de milieux défavorisés et de filières « *moins prestigieuses* ». Concordant avec les études canadiennes, le principal résultat mis en exergue par le BSA est que **plus l'intensité du travail est importante, plus les conséquences sur la scolarité du jeune seront négatives**³⁷.

De plus, l'étude du BSA met en évidence le manque de connaissances relatif au phénomène du travail étudiant dans les établissements et dans les centres d'accompagnement. **Même si ce processus n'est pas l'unique facteur pouvant expliquer l'échec et le décrochage scolaire, il mériterait d'être mieux connu et pris en compte puisque, conjugué à d'autres facteurs, il peut significativement influencer**³⁸.

III. QUELLES SOLUTIONS ?

Les étudiants qui travaillent simultanément à leur scolarité sont de plus en plus nombreux. Il est donc important de développer des dispositions d'encadrement et des mesures de prise en charge efficaces au cas où l'activité professionnelle s'accompagnerait effectivement d'un désintérêt ou d'un désengagement vis-à-vis de l'école.

Une fatigue plus importante, un manque d'intérêt, un retard accumulé sont autant de sanctions auxquelles s'exposent les jeunes qui travaillent parallèlement à leurs études s'ils ne parviennent pas à trouver un juste équilibre entre ces activités.

En contrepartie, travailler en tant qu'étudiant peut faciliter l'insertion professionnelle à laquelle chacun d'entre nous est tôt ou tard confronté et offrir une expérience attractive pécuniairement mais aussi socialement. Aussi, être confronté à un emploi précaire et répétitif durant les études peut conscientiser le jeune à l'importance des études et l'investissement à long terme qu'elles représentent³⁹.

Alors que certains voient le travail étudiant comme une réelle nuisance à la réussite, d'autres le perçoivent comme une expérience intéressante voire nécessaire. Il semble donc que le maître mot soit « *équilibre* » entre travail et scolarité : tenir compte des « *ressources personnelles* » (niveau et gestion du stress, relation à l'apprentissage, santé, sommeil, intérêt pour l'école, etc.), des « *ressources familiales* » (soutien des parents,

³⁵ Bureau de Sociologie Appliquée (2015), *ibidem*.

³⁶ Bureau de Sociologie Appliquée (2015), *ibidem*.

³⁷ Bureau de Sociologie Appliquée (2015), *ibidem*.

³⁸ Bureau de Sociologie Appliquée (2015), *ibidem*.

³⁹ Michelle Dumont, « Le travail à temps partiel durant les études chez les élèves du secondaire : impacts sur leur adaptation scolaire et psychosociale », *Éducation et francophonie* [En ligne], volume 35 :1, printemps 2007.

relations familiales, organisation de la vie privée, etc.) et des « *ressources environnementales* » (profils des relations amicales, structure et organisation scolaire, etc.) des élèves. Renforcer ces différents facteurs pourrait conduire à une harmonie et donc participer à l'endigement du risque de décrochage scolaire⁴⁰.

Afin de remédier au risque de décrochage scolaire que représente le travail chez les étudiants, il serait pertinent de mettre en place des actions locales de « *conciliation* » entre travail et études comme par exemple proposer de manière plus large des bourses aux étudiants dans le besoin, de sorte qu'ils ne soient pas contraints de travailler pour payer leurs études. Il est également important de proposer un soutien efficace aux jeunes lors du passage du secondaire à l'université⁴¹.

L'étude réalisée par le CRÉPAS au Québec propose des « *pistes d'intervention* » qui semblent pertinentes.

- Premièrement, il pourrait être efficace de faire de l'école un réel lieu de vie où il serait possible pour les élèves qui en ressentent le besoin de travailler contre salaire.
- Ensuite, il serait judicieux de sensibiliser les parents quant à leur rôle et quant à l'influence que peut avoir le milieu familial dans l'investissement des jeunes dans une activité professionnelle au détriment de leurs études.
- Troisièmement, mieux informer les étudiants au sujet du milieu du travail, ses exigences et ses contraintes pourrait être percutant.
- Aussi, il serait laborieux mais profitable d'améliorer le système scolaire et ses différentes formes d'orientation, par exemple en renforçant les filières professionnalisantes et l'alternance.
- Finalement, une dernière piste proposée est de sensibiliser les employeurs quant à l'incidence du travail sur la réussite scolaire des jeunes⁴².

Plus récemment, il a été mis en évidence que l'intensité du travail comptabilisée en heures n'est pas le seul critère à considérer. En effet, les relations avec la hiérarchie et les collègues, les horaires, l'organisation du travail et les « *contraintes physiques* » (ex. travail debout/assis, le bruit, etc.) sont autant de facteurs à ne pas négliger⁴³.

Une autre solution serait donc de proposer aux étudiants des emplois plus qualitatifs tant au niveau des horaires, de la flexibilité, du salaire, etc. Expérimentée à l'Université du Maine en France, c'est une possibilité qui a démontré son efficacité. En effet, le travail effectué dans de meilleures conditions salariales, organisationnelles ou même en lien avec les études du jeune aurait à court et à long terme, plus de bénéfices sur le parcours scolaire de celui-ci⁴⁴.

⁴⁰ Michelle Dumont, « Le travail à temps partiel durant les études chez les élèves du secondaire : impacts sur leur adaptation scolaire et psychosociale », *op. cit.*

⁴¹ Stéphane Moulin, Pierre Doray, Constanza Street, Benoît Laplante et Canisius Kamanzi, *op. cit.*

⁴² Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire, Stéphane Dufour (dir.), *op. cit.*

⁴³ Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec, *op. cit.*

⁴⁴ Jekaterina Dmitrijeva, Loïc du Parquet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, *op. cit.*

CONCLUSION

Les normes sociales dans nos pays considèrent le diplôme comme gage de réussite sociale tandis qu'au Canada, le parcours scolaire est plus flexible et réversible⁴⁵. Outre l'obligation financière, alors que travailler parallèlement à ses études est normal au Québec, cela devient également une forme de valorisation sociale en France et en Belgique. Ainsi, le monde académique commence tout doucement à s'intéresser à cette problématique. La vie coûtant de plus en plus cher et les inégalités sociales continuant de se creuser, il s'agit d'une réalité à laquelle nous ne pourrions bientôt plus échapper.

Le travail rémunéré est un facteur que les pouvoirs publics doivent prendre en considération puisque la conjoncture économique, du point de vue du travailleur et de celui des entreprises, tend à le favoriser. Ce qui, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS l'a constaté, peut influencer sur l'échec scolaire, la démotivation, le désintérêt, l'absentéisme et plus grave, le décrochage scolaire. C'est donc un problème qui doit être décelé en amont et auquel il faut apporter des solutions, des alternatives.

Les études canadiennes et les premières études françaises sur le lien entre le décrochage scolaire et le travail étudiant permettent à POUR LA SOLIDARITÉ-PLS d'affirmer qu'il existe bien une relation de corrélation entre ces deux phénomènes. Cette relation est toutefois à nuancer car toutes les études s'accordent pour dire que d'autres facteurs sont également à prendre en compte, notamment la biographie des jeunes et leurs caractéristiques familiales ou encore sociales.

Par ailleurs, si les études sont d'accord pour dire que l'activité rémunérée des étudiants peut avoir une incidence sur la réussite des études, échec n'est pas pour autant toujours synonyme de décrochage. Le décrochage est un risque mais pas une fatalité. Aussi, lorsqu'on discute de travail étudiant, il faut avoir conscience de quel étudiant et de quelle activité on parle. Le lien entre décrochage scolaire et travail étudiant est donc une problématique qui doit être traitée avec prudence.

Le lien qui unit le décrochage scolaire et l'activité rémunérée chez les jeunes étudiants mériterait plus d'être étudié... C'est un appel que lance POUR LA SOLIDARITÉ-PLS !

⁴⁵ Marie Schuller, « L'accrochage scolaire : de l'utopie à la réalité », coll. Note d'analyse, *Pour la Solidarité*, 2017.

BIBLIOGRAPHIE

- Observatoire national de la vie étudiante (OVE), Repère 2016. Consulté sur http://www.ovenational.education.fr/medias/Reperes_2016.pdf
- Bureau de Sociologie Appliquée, « Région Île-de-France : Étude sur le travail rémunéré des lycéens » Synthèse des résultats », 2015.
- Magali Beffy, Denis Fougère, Arnaud Maurel, « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Économie et statistique* [En ligne], n°422, 2009. Consulté sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1376784?sommaire=1376788&q=impact+du+travail+sur+les+%C3%A9tudes>
- Tracey Bushnik, « Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire », *Statistique Canada* [En ligne], mai 2003. Consulté sur <http://www.publications.gc.ca/Collection/Statcan/81-595-MIF/81-595-MIF2003004.pdf>
- Marcel Dagenais, Claude Montmarquette, Daniel Parent, Nathalie Viennot-Briot, « Travail pendant les études, performance scolaire et abandon », *Série Scientifique* [En ligne], novembre 1999. Consulté sur <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/99s-41.pdf>
- Jekaterina Dmitrijeva, Loïc du Parquet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, « 7. L'échec en licence pour cause d'excès de travail... salarié », *Regards croisés sur l'économie* [En ligne], 2015/1 (n°16), p. 117-130. Consulté sur <http://www.cairn.info.ezproxy.ulb.ac.be/revue-regards-croises-sur-l-economie-2015-1-page-117.htm>
- Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire, Stéphane Dufour (dir.), « Le travail rémunéré des étudiants à temps plein au Saguenay-Lac-Saint-Jean; rapport synthèse de trois études de cas », *CRÉPAS* [En ligne], décembre 2012. Consulté sur http://www.crepas.qc.ca/userfiles/ancien_site/editeur10/DOC_8_15.pdf
- Michelle Dumont, « Le travail à temps partiel durant les études chez les élèves du secondaire : impacts sur leur adaptation scolaire et psychosociale », *Éducation et francophonie* [En ligne], volume 35 :1, printemps 2007. Consulté sur http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXV_1_161.pdf
- Henri Eckert, « Étudier, travailler... Les jeunes entre désir d'autonomie et contrainte sociale », *Sociologie et sociétés* [En ligne], vol. 41, n°1, 2009, p. 239-261. Consulté sur <http://www.erudit.org/revue/socsoc/2009/v41/n1/037915ar.html?vue=resume>
- Bénédicte Froment, « Les effets du travail salarié en première année universitaire », *SociologieS* [En ligne], Premier textes, 2007. Consulté sur <https://sociologies.revues.org/4006>
- Stéphane Moulin, Pierre Doray, Constanza Street, Benoît Laplante et Canisius Kamanzi, « Intensité du travail salarié et abandon des études universitaires au Canada », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 42-2, 2011. Consulté sur <https://rsa.revues.org/723>

- Jean-François Munster, « Le travail étudiant explose en dehors des mois d'été », *Le Soir*, 8 août 2017. Consulté sur <http://plus.lesoir.be/108295/article/2017-08-08/le-travail-etudiant-explose-en-dehors-des-mois-dete>
- Vanessa Pinto, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales* [En ligne], n°183, pp. 58-71. Consulté sur <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2010-3-page-58.htm>
- Marie Schuller, « L'accrochage scolaire : de l'utopie à la réalité », coll. Note d'analyse, *Pour la Solidarité*, 2017.
- Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative du Québec, « Savoir concilier études et travail », 2011. Consulté sur <http://www.perseverancescolaire.com/wp-content/uploads/2013/05/CTREQ-Conciliation-%C3%A9tudes-travail-Doc-6-pages-08-104-WEB.pdf>
- Statistiques Canada, « Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, 2016 ». Consulté sur <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/161215/dq161215b-fra.htm>
- Revenu Québec : <http://www.revenuquebec.ca/fr/emplois/etudiants/etudiants.aspx>

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

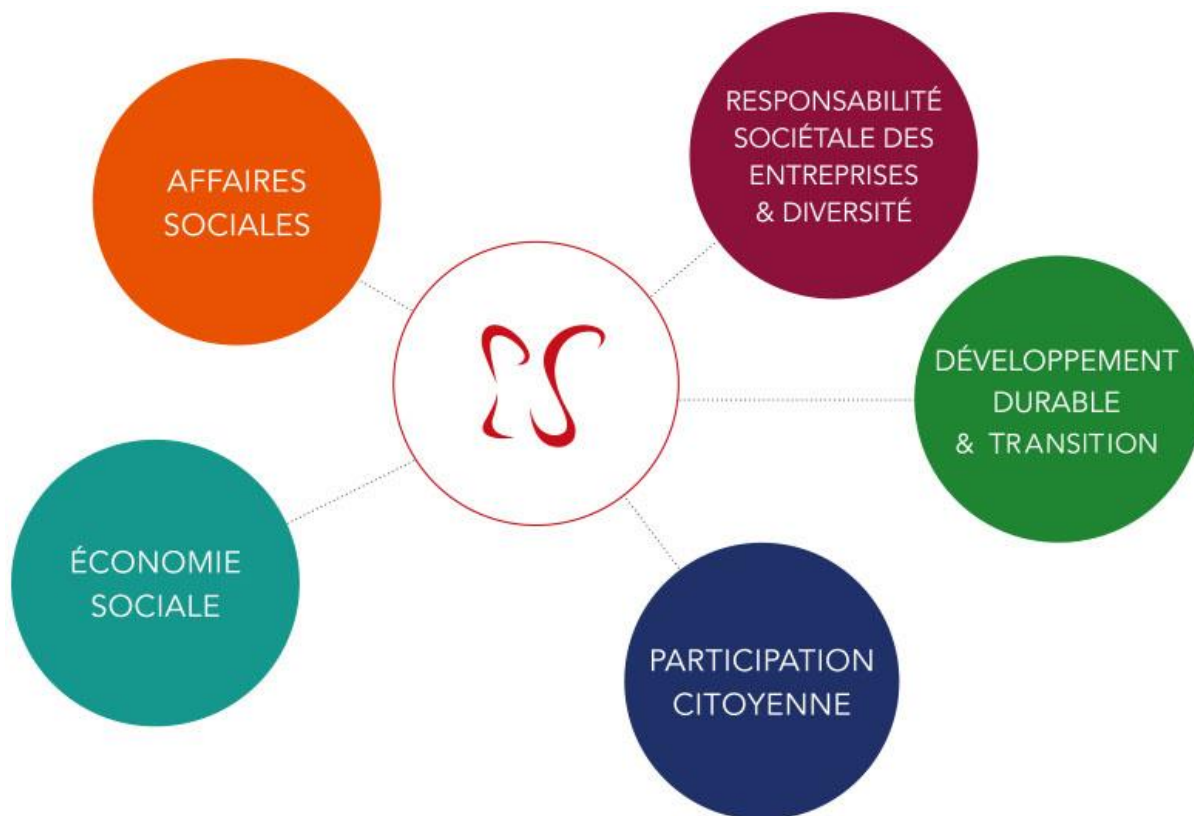
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *L'agriculture urbaine en Europe.* Louise Rouquette, septembre 2017.
- *Le bénévolat, outil des politiques publiques : 3 Notes d'analyse.* Rémi Leturcq, septembre 2017.
- *Pour une identité européenne fondée sur la diversité.* Marie Schuller, septembre 2017.
- *Pour la réduction du temps de travail.* Alberto Iturralde, septembre 2017.
- *Le Socle européen des droits sociaux : réelle avancée ou simple effet de communication ?* Florian Benais, septembre 2017.
- *Égalité des genres et emploi : l'Europe revient sur l'équilibre travail-vie privée.* Anna Métral, septembre 2017.
- *La digitalisation des services à la personne.* POUR LA SOLIDARITÉ & CHORUM, juin 2017.
- *L'austérité dans la zone euro : 4 Notes d'analyse.* Alberto Iturralde, juin 2017.
- *L'émergence des Social Impact Bonds en Europe.* Hans Deblieck, mai 2017.
- *Espaces de coworking et tiers-lieux : de l'équipe à la communauté.* Rémi Leturcq, mai 2017.
- *La transformation numérique dans l'Europe 2020 : un puissant levier d'inclusion.* Florent Losson, mai 2017.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe.* Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ?* PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS & SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Finance et bien-être, une réflexion participative.* Marie Leprêtre, décembre 2016.
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables.* Sanjin Plakalo, décembre 2016.
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises.* Denis Stokkink, novembre 2016.
- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France.* POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage.* Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016.
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises.* Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative.* Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

